CENTRE HOSPITALIER
AGEN - NERAC

CATALOGUE PRÉPA CONCOURS 2026-2027

IFPS

Institut de Formation des Professionnels de Santé
IFAS / IFAP / IFSI / FC / IFA / IFP / IFMEM
Centre Hospitalier Agen Nérac

CONTACT

05 53 77 78 00 secrétariat.ifps@ch-agen-nerac.fr

WWW.IFPS-AGEN.COM

43 RUE CORPS FRANC POMMIES 47000 AGEN

CONTACT

DIRECTRICE
Mme CHAZOTTES C.

ADJOINTE DE DIRECTION
Mme BUOSI M.

RENSEIGNEMENTS ADMINISTRATIF
Mme SARRAT C.

Qualiopi
processus certifié

RÉPUBLIQUE FRANÇAISE

La certification qualité a été délivrée au titre des catégories d'actions suivantes :
- Actions de formation
- Actions permettant de faire valider des acquis de l'expérience

Institut de Formation des Professionnels de Santé

05 53 77 78 00 **secretariat.ifps@ch-agen-nerac.fr**

43 RUE CORPS FRANC POMMIES 47000 AGEN

SOMMAIRE

- **Préparation à la sélection IFAS-IFAP** 1
- **Préparation aux épreuves de sélection d'entrée en IFSI**
 - Relevant de la formation professionnelle continue (2 jours) 2
 - Relevant de la formation professionnelle continue (7 jours) 3
- **Préparation au concours d'entrées en IFCS** 4
- **Préparation à la sélection IFP** 5

Institut de Formation des Professionnels de Santé

05 53 77 78 00 **secretariat.ifps@ch-agen-nerac.fr**

43 RUE CORPS FRANC POMMIES 47000 AGEN

PRÉPARATION A LA SELECTION IFAS-IFAP

(Institut de Formation des Aides-Soignants et Auxiliaires de Puériculture)

PRE-REQUIS

Candidats âgés d'au moins 17ans, sans condition de diplôme.

Arrêté du 7 avril 2020 relatif aux modalités d'admission aux formations conduisant aux diplômes d'État d'aide-soignant et d'auxiliaire de puériculture

Arrêté du 10 juin 2021 relatif à la formation conduisant au diplôme d'État d'aide-soignant et portant diverses dispositions relatives aux modalités de fonctionnement des instituts de formation paramédicaux

DUREE

35 heures réparties sur 5 journées de 7 heures.

OBJECTIF PRO

Réussir la sélection pour suivre la formation d'auxiliaire de puériculture ou d'aide-soignant.

• Modalité d'accès

Pour tout renseignement contacter le secrétariat par mail : secretariat.ifps@ch-agen-nerac.fr

Pour toute inscription merci de fournir la fiche d'inscription renseignée, téléchargeable sur le site www.ifps-agen.com.

• Objectifs opérationnels

A l'issue de l'action de formation le bénéficiaire sera capable :

- Identifier les expériences et les compétences en lien avec le parcours professionnel
- Renforcer les connaissances et les aptitudes permettant de suivre la formation professionnelle
- Rédiger son dossier de sélection : Curriculum Vitae, lettre de motivation et situation professionnelle
- Préparer son entretien oral de sélection

Le cas échéant, présenter son dossier devant le jury de sélection.

• Contenu

Une préparation centrée sur la préparation du dossier de sélection :

-Mise en évidence de son parcours professionnel et de ses compétences

-Méthodologie du Curriculum Vitae et de la lettre de motivation

-Rédaction du document relatant, au choix du candidat, soit une situation personnelle ou professionnelle vécue, soit son projet professionnel en lien avec les attendus de la formation

Une préparation centrée sur l'entretien de sélection :

-Apprendre à structurer son exposé et argumenter ses idées

-Expliciter son projet professionnel

• Délai d'accès

La préparation pourra débuter après inscription complète et selon le planning prévisionnel.

Groupe de 7 personnes minimum à 12 personnes maximum en présentiel.

En cas d'inscription insuffisante l'IFPS se réserve la possibilité de reporter ou d'annuler la prestation.

• Dates

09h00 à 12h30 et de 13h30 à 17h00

Session 2/2026

17 et 18 septembre 2026

1er et 02 octobre 2026

09 novembre 2026

Session 1/2027

18 et 19 janvier 2027

8 et 9 février 2027

17 mars 2027

• Modalités

Questionnaire d'évaluation des attentes des bénéficiaires.

Questionnaire d'évaluation de fin de formation.

Mise en situation de l'épreuve orale.

• Tarifs

Tarif candidat : 500€ Nets de taxes

Tarif employeur : 800 € Nets de taxes

PRÉPARATION AUX EPREUVES DE SELECTION D'ENTRÉE EN IFSI

CANDIDATS RELEVANT DE LA FORMATION PROFESSIONNELLE CONTINUE

(Institut de formation des Soins Infirmiers)

PRE-REQUIS

Les candidats relevant de la formation professionnelle continue déposent un dossier de candidature.
Décret du 20 février 2026 modifiant l'arrêt du 31 juillet 2009 relatif au Diplôme d'État d'Infirmier - article 2 - 2°
En attente des décrets d'application complémentaires.

DUREE

14 heures réparties sur 2 journées de 7 heures.

OBJECTIF PRO

Réussir la sélection pour suivre la formation infirmière.

• Modalité d'accès

Pour tout renseignement contacter le secrétariat par mail : secretariat.ifps@ch-agen-nerac.fr
Pour toute inscription merci de fournir la fiche d'inscription renseignée, téléchargeable sur le site www.ifps-agen.com.

• Objectifs opérationnels

A l'issue de l'action de formation le bénéficiaire sera capable :

- Identifier les expériences et les compétences en lien avec le parcours professionnel
- Rédiger son dossier de sélection : Curriculum Vitae, lettre de motivation
- Proposer des axes méthodologiques en français pour rédiger en 30 minutes la réponse à une question d'ordre sanitaire et social
- Proposer des axes méthodologiques sur les notions élémentaires de mathématiques pour résoudre des problèmes numériques
- Préparer son entretien oral de sélection

Le cas échéant, présenter son dossier devant le jury de sélection.

• Contenu

Une préparation centrée sur la préparation du dossier de sélection :
-Mise en évidence de son parcours professionnel et de ses compétences
-Méthodologie du Curriculum Vitae et de la lettre de motivation
Une préparation centrée sur les épreuves écrites :
-Propositions d'axes méthodologiques à la réponse à une question d'ordre sanitaire et social
-Propositions d'axes méthodologiques à la résolution des problèmes numériques à la question de mathématiques
Une préparation centrée sur l'entretien de sélection :
-Apprendre à structurer son exposé
-Expliciter son projet professionnel

• Délai d'accès

La préparation pourra débuter après inscription complète et selon le planning prévisionnel.
Groupe de 7 personnes minimum à 12 personnes maximum en présentiel.
En cas d'inscription insuffisante l'IFPS se réserve la possibilité de reporter ou d'annuler la prestation.

• Dates

Session
de 09h00 à 12h30 et de 13h30 à 17h00
15 janvier 2027
05 février 2027

• Modalités

Questionnaire d'évaluation des attentes des bénéficiaires.
Questionnaire d'évaluation de fin de formation.
Mise en situation des épreuves écrites et de l'épreuve orale.

• Tarifs

Tarif candidat : 200€ Nets de taxes par bénéficiaire - Tarif employeur : 300 € Nets de taxes par bénéficiaire

PRÉPARATION AUX EPREUVES DE SELECTION D'ENTRÉE EN IFSI

CANDIDATS RELEVANT DE LA FORMATION PROFESSIONNELLE CONTINUE

(Institut de formation des Soins Infirmiers)

PRE-REQUIS

Les candidats relevant de la formation professionnelle continue déposent un dossier de candidature.
Décret du 20 février 2026 modifiant l'arrêt du 31 juillet 2009 relatif au Diplôme d'État d'Infirmier - article 2 - 2°
En attente des décrets d'application complémentaires.

DUREE

49 heures réparties sur 7 journées de 7 heures.

OBJECTIF PRO

Réussir la sélection pour suivre la formation infirmière.

• Modalité d'accès

Pour tout renseignement contacter le secrétariat par mail : secretariat.ifps@ch-agen-nerac.fr
Pour toute inscription merci de fournir la fiche d'inscription renseignée, téléchargeable sur le site www.ifps-agen.com.

• Objectifs opérationnels

A l'issue de l'action de formation le bénéficiaire sera capable :

- Identifier les expériences et les compétences en lien avec le parcours professionnel
- Rédiger son dossier de sélection : Curriculum Vitae, lettre de motivation
- Proposer des axes méthodologiques en français pour rédiger en 30 minutes la réponse à une question d'ordre sanitaire et social
- Proposer des axes méthodologiques sur les notions élémentaires de mathématiques pour résoudre des problèmes numériques
- Préparer son entretien oral de sélection

Le cas échéant, présenter son dossier devant le jury de sélection.

• Contenu

Une préparation centrée sur la préparation du dossier de sélection :
-Mise en évidence de son parcours professionnel et de ses compétences
-Méthodologie du Curriculum Vitae et de la lettre de motivation
Une préparation centrée sur les épreuves écrites :
-Méthodologie à la réponse à une question d'ordre sanitaire et social : analyser, argumenter et rédiger en 30 min
-Réflexion sur des thèmes sanitaires et sociaux
-Méthodologie sur les bases de mathématiques et arithmétique
Une préparation centrée sur l'entretien de sélection :
-Apprendre à structurer son exposée et argumenter ses idées
-Expliciter son projet professionnel

• Délai d'accès

La préparation pourra débuter après inscription complète et selon le planning prévisionnel.
Groupe de 7 personnes minimum à 12 personnes maximum en présentiel.
En cas d'inscription insuffisante l'IFPS se réserve la possibilité de reporter ou d'annuler la prestation.

• Dates

Session
de 09h00 à 12h30 et de 13h30 à 17h00
Vendredi 25 septembre 2026
Mercredi 14 octobre 2026
Mercredi 04 novembre 2026
Mercredi 25 novembre 2026
Mercredi 09 décembre 2026
Mercredi 06 janvier 2027
Mercredi 27 janvier 2027

• Modalités

Questionnaire d'évaluation des attentes des bénéficiaires.
Questionnaire d'évaluation de fin de formation.
Mise en situation des épreuves écrites et de l'épreuve orale.

• Tarifs

Tarif candidat : 800€ Nets de taxes
Tarif employeur : 950€ Nets de taxes

PRÉPARATION AU CONCOURS D'ENTRÉE EN IFCS

(Institut de Formation des Cadres de Santé)

PRE-REQUIS

Ce cycle préparatoire s'adresse aux professionnels justifiant d'au moins quatre ans d'exercice au 31 janvier de l'année des épreuves de sélection

Arrêté du 18 août 1995 relatif au diplôme de cadre de santé

DUREE

119 **heures** réparties sur 17 journées de 7 heures.

Épreuve écrite d'admissibilité :

15 jours répartis par session de 3 jours consécutifs

Épreuve orale d'admission :

2 jours consécutifs.

OBJECTIF PRO

Réussir la sélection pour suivre la formation de Cadre de santé.

• Modalités d'accès

Pour tout renseignement contacter le secrétariat par mail :

secretariat.ifps@ch-agen-nerac.fr

Pour toute inscription merci de fournir la fiche d'inscription renseignée, téléchargeable sur le site

www.ifps-agen.com.

• Objectifs opérationnels

A l'issue de l'action de formation le bénéficiaire sera capable :

- Mobiliser des références théoriques et les acquis de son expérience
- Actualiser ses connaissances et se repérer dans l'environnement sanitaire et social
- Réfléchir à la place du cadre de santé dans le système de santé
- Identifier les missions, les activités et les compétences du cadre de santé
- Renforcer la méthodologie de synthèse et d'analyse de documents
- Rédiger, présenter et argumenter son projet professionnel en tant que futur cadre de santé

Le cas échéant, présenter son dossier devant le jury de sélection.

• Contenu

Une préparation centrée sur l'épreuve écrite d'admissibilité :

- Méthodologie d'analyse, de synthèse et commentaire de documents
- Culture sanitaire et sociale en lien avec la profession
- Élaboration du projet professionnel et construction du dossier pour l'épreuve d'admissibilité
- Mise en situation d'épreuves écrites

Une préparation centrée sur l'épreuve orale d'admission :

- Finalisation du projet professionnel et du dossier pour l'épreuve d'admissibilité
- Ateliers de suivi
- Simulation d'entretien

• Délai d'accès

La préparation pourra débuter après inscription complète et selon le planning prévisionnel.

Groupe de 6 personnes minimum à 12 personnes maximum en présentiel.

En cas d'inscription insuffisante l'IFPS se réserve la possibilité de reporter ou d'annuler la prestation.

• Dates

Session

09h00 à 12h30 et de 13h30 à 17h00

28 au 30 septembre 2026

16 au 18 novembre 2026

07 au 09 décembre 2026

11 au 13 janvier 2027

1er au 03 février 2027

11 et 12 mars 2027

• Modalités

Questionnaire d'évaluation des attentes des bénéficiaires.

Questionnaire d'évaluation de fin de formation.

Mise en situation de l'épreuve écrite et de l'épreuve orale.

• Tarifs

Financement par le candidat :

1 000 € nets de taxes par bénéficiaire

200 € nets de taxes par bénéficiaire

1 100 € nets de taxes par bénéficiaire

Financement par l'employeur :

1 500 € nets de taxes par bénéficiaire

400 € nets de taxes par bénéficiaire

1 750 € nets de taxes par bénéficiaire

PRÉPARATION AU CONCOURS D'ENTRÉE EN IFP

(Institut de Formation de Puériculture)

PRE-REQUIS

Etre titulaire du Diplôme d'Etat d'Infirmier(e) ou de maïeuticien (ne) , ou être en dernière année de formation de l'un de ces deux diplômes

DUREE

35 heures Réparties sur 5 journées de 7 heures,

OBJECTIF PRO

Réussir le concours de sélection afin d'intégrer un institut de formation de puéricultrice

• Modalité d'accès

Pour tout renseignement contacter le secrétariat par mail : secretariat.ifps@ch-agen-nerac.fr
Pour toute inscription merci de fournir la fiche d'inscription renseignée, téléchargeable sur le site www.ifps-agen.com.

• Objectifs opérationnels

A l'issue de l'action de formation le bénéficiaire sera capable :

- Connaître tous les aspects du développement de l'enfant.
- Envisager le soin en matière de prévention, de maintien ou de réparation de la santé dans une approche globale et dynamique de l'enfant.
- S'ouvrir à la dimension communautaire des problèmes de santé de la famille et de l'enfant, y compris la prise en charge de leur santé par les usagers eux-mêmes.
- Développer les aptitudes à l'observation, à la réflexion, à la relation, à l'animation du travail en équipe, à la prise de décisions, à la pédagogie et à la recherche.

• Contenu

Une préparation centrée sur l'épreuve écrite d'admissibilité :

-Méthodologie d'analyse, de synthèse et commentaire de documents
-Culture sanitaire et sociale en lien avec la profession
-Élaboration du projet professionnel et construction du dossier pour l'épreuve d'admissibilité
-Mise en situation d'épreuves écrites

Une préparation centrée sur l'épreuve orale d'admission :

-Finalisation du projet professionnel et du dossier pour l'épreuve d'admissibilité
-Ateliers de suivi
-Simulation d'entretien

• Délai d'accès

La préparation pourra débuter après inscription complète et selon le planning prévisionnel.

En cas d'inscription insuffisante l'IFPS se réserve la possibilité de reporter ou d'annuler la prestation.

• Dates

de 09h00 à 12h30 et de 13h30 à 17h00
04 et 05 mars 2027
05 avril 2027
20 et 21 mai 2027

• Modalités

Groupe de 6 à 12 personnes en présentiel.

• Tarifs

800€ nets de taxes par bénéficaires

Institut de Formation des Professionnels de Santé

05 53 77 78 00 **secretariat.ifps@ch-agen-nerac.fr**

43 RUE CORPS FRANC POMMIES 47000 AGEN